

Réf: Dossier N° : 53138

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LUXAFRICA COLIS ANICHA » en abrégé «L.C.A »
Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD EST PRES
TERM 27, 08 BP 2371 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LUXAFRICA COLIS ANICHA » en abrégé «L.C.A ».

Objet: Import et export de marchandises et produits ; Commerce général ; Transfert, retrait et dépôt d'argent etc..Prestations de services divers ;

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD EST PRES TERM 27, 08 BP 2371 ABIDJAN 08

GERANT: Madame COULIBALY EPOUSE GBEKOU YAH ANICHA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20744 du 14/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19425 du 14/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

